Image not found or type unknown

Loi sur heures supplementaires

Par **louis**, le **13/02/2008** à **21:05**

je travaille dans le secteur privé et je dépends de la convention collective agricole.
J'effectue des heures supplémentaires chaque mois, mais ma fiche de paie ne change pas.
Je croyais que la loi sur les allègements de cotisation sur les heures supplémentaires était passée. Pourriez vous me dire dans quelle condition y a t'il des allègements de charge ??
Merci beaucoup

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés